DIGITALISATION ET DIALOGUE SOCIAL

Les technologies numériques occupent un poids grandissant dans les relations professionnelles et provoquent des bouleversements dans les relations sociales. Dans ce contexte, un équilibre est à trouver dans l'utilisation des outils digitaux au sein de l'entreprise tout comme un cadre doit être donné pour que cet équilibre soit maintenu.

Les représentants du personnel sont à la fois des interlocuteurs incontournables sur ces questions au nom du personnel qu'ils représentent et ont également vocation à utiliser les outils numériques dans le cadre du dialogue social.

Cette formation vise à sensibiliser et à développer l'expertise des acteurs du dialogue social sur ces divers aspects.

DUREE 8 HEURES

DATES

★ VENDREDI 17 JUIN 2022

★ JEUDI 20 OCTOBRE 2022

PUBLIC

FORMATRICES

EXPERTISE

Tous représentants du personnel

Membres de direction

LAURE CHARLIER

CECILE DUBUS



DROIT DU TRAVAIL

DIALOGUE SOCIAL

CONSEIL EN MANAGEMENT DE SYSTEME QHSE

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Expliquer les enjeux de la digitalisation au sein de l'entreprise.
- Identifier le cadre juridique en lien avec l'usage du numérique au sein de l'entreprise mais aussi au sein des instances représentatives du personnel
- Etre en capacité de participer à une réflexion sur la fixation d'un cadre propre à l'entreprise (accord d'entreprise, charte) en identifiant les points à questionner.

CONTENU

- Les conditions d'utilisation et les limites des outils digitaux dans le cadre de l'entreprise (messagerie, intranet, géolocalisation etc).
- Focus sur les outils en lien avec le dialogue social : réunions à distance, publications, respect du RGPD.

METHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposé interactif
- Exercices collaboratifs sur support numérique et études de cas
- Mise à disposition d'un tableau numérique comprenant différentes ressources et outils.